

DETERRITORIALISATION ET COOPERATION UNIVERSITAIRE DANS L'EST DE LA RDC

par Matundu Lelo

Abstract

Since the beginning of the nineties, and especially in 1996-1997 with the declaration of the war which brought the present government to power, universities based in the East of Congo have been subjected to difficult working conditions, further aggravated by the war opposing two former allies since August 1998. However, despite this crisis, this context of conflicts and the fact that the universities are operating under a semi-State, they are able maintain exchange programs with their neighboring counterparts and benefit from competitive examinations abroad (funding for teaching assignments, local or overseas scholarships for personnel, purchases of equipment, etc.).

In view of this situation, we have asked ourselves several questions, namely, if in this context, the State has not lost its sovereignty (privatization of its sovereignty and weakening the role of the State)? If, given the weakened condition of these universities in relation to those in neighboring Rwanda, Burundi and Uganda which do not have the same problems, there is not a risk of satellization and the loss of autonomy? What is the impact of the de-institutionalization of the higher education and university system in the light of the growing number of non-State actors called upon to ensure the operation and even the survival of these same institutions? What is the role played by the different networks, whether or not they are official, on the level of operations of these universities on the one hand, and to what extent can they provide a support to help them out of their state of torpor, to become aware of their duty to reflect on, react and confront the technological and geographic isolation with which they are faced on the other hand, firstly *vis-à-vis* their regional partners and secondly in relation to the outside world? Which pre-conditions should be met in order to access, produce and train persons in the New Information and Communication Technologies (NICT) and how should one meet these challenges?

1. INTRODUCTION

Un regard sur les temps actuels nous révèle que l'environnement international est caractérisé par deux phénomènes majeurs, à savoir la mondialisation des échanges et l'affaiblissement du rôle de l'Etat¹. Dans nos précédents écrits², nous avons évoqué les conséquences du désengagement de l'Etat dans la prise en charge du système éducatif (Etat qualifié de désintégré en ce qui

¹ MVE ONDO, B., *Comment éviter l'apartheid scientifique entre le Nord et le Sud au XXIème siècle?*, Conférence, Université de Liège, 17 février 2000.

² MATUNDU, L., «Coopération universitaire et prévention des conflits dans la région des Grands Lacs», *L'Afrique des Grands Lacs. Annuaire 1998-1999*, Paris, L'harmattan, 1999, pp.136-153.

concerne le Congo), entre autres au niveau du fonctionnement normal de l'ensemble du système d'enseignement supérieur et universitaire. D'autre part, une lueur d'espoir était perceptible au niveau de la coopération universitaire, lorsque nous passons en revue les différentes actions de coopération mises en œuvre dans la région par (ou en collaboration avec) leurs partenaires du Nord, et ce, en dépit d'une part, de l'isolement constaté d'une manière générale entre les universités de la région et vis-à-vis de l'extérieur, et de l'absence de l'université comme acteur à part entière dans la recherche des solutions à la crise qui frappe la région, d'autre part. Cependant, en nous penchant sur le contexte dans lequel évolue l'université, nous avons relevé un certain nombre de pesanteurs, telles que les tensions, l'intolérance, les rivalités internes, des pratiques exclusivistes et discriminatoires comme l'ethnisme, le régionalisme, etc. qui risquaient de compromettre les efforts déjà entrepris. Nous avons par ailleurs indiqué que les structures officielles d'échanges interuniversitaires ne fonctionnaient plus du fait de la guerre, mais que la proximité géographique des universités de la région et leur dynamisme d'une part, et la motivation des partenaires extérieurs d'autre part, constituaient des atouts non négligeables, dans la mesure où elles offrent la possibilité de relancer les structures d'échanges interuniversitaires sous-régionaux.

Le cadre de ce travail s'inscrit dans le même contexte, celui des retombées de la guerre dans laquelle sont impliqués les pays de la région depuis août 1998, (en ce qui concerne notamment les conséquences du démantèlement du territoire de la partie Est du Congo) sur le fonctionnement et les échanges interuniversitaires entre, d'une part, les universités qui y sont implantées, avec les institutions correspondantes des pays voisins de la région d'autre part, mais aussi par rapport aux actions de coopération mises en œuvre dans la région. Nous aborderons ce problème de "démantèlement" en terme de "déterritorialisation" et essayerons de voir dans quelle mesure l'un des deux phénomènes qui caractérisent l'environnement mondial évoqué ci-dessus, à savoir l'affaiblissement du rôle de l'Etat, (et pour ce cas précis, dans les territoires occupés de l'Est du Congo) pourrait être perçu comme une privatisation ou une perte de la souveraineté de l'Etat.

S'agissant de l'affaiblissement du rôle de l'Etat, il sied de signaler qu'une controverse oppose de plus en plus les analystes sur ce phénomène (rôle de l'Etat et de l'action publique: retrait, impuissance ou déliquescence de l'Etat)³. Selon l'auteur, certains pensent que *«les actions étatiques ne peuvent être conçues que dans un champ bien déterminé, celui de la dimension bureaucratique légale-rationnelle et aux interventions directes institutionnali-*

³ HIBOU, B., «L'Etat en voie de privatisation, Introduction au thème "La décharge", nouvel interventionnisme», *Politique Africaine*, n°73, Paris, Karthala, mars 1999, pp.7-8.

sées permanentes de l'Etat»⁴. Ce sont les tenants de la vision substantialiste et normative de l'Etat. D'autres, par contre (c'est le cas des analystes en termes de sociologie historique de l'Etat comme P. Anderson, C. Tilly, T. Skopol) ou d'historicité de l'Etat (tel que J.-F. Bayart) estiment, ajoute l'auteur, qu'il importe «*d'affiner la compréhension de l'Etat et de l'action publique, dans la mesure où l'Etat n'est pas présupposé et défini à l'avance*»⁵. Par ailleurs, poursuit l'auteur, «*ce sont les continuités et les ruptures historiques, les évolutions dans les formes d'arrangements du politique et de l'économique que l'on cherche à capturer, et non les récurrences des régimes politiques et économiques*». L'auteur se pose d'autre part la question des savoir «*si nous n'assistons pas à la destruction de l'Etat, à sa remise en cause et à sa perte de légitimité et de souveraineté, ou à la continuation de sa formation ou de sa reconfiguration dans un contexte de multiplication des contraintes et aussi des opportunités internationales*»⁶. Il affirme par ailleurs que s'agissant de l'Afrique subsaharienne par exemple, «*on ne peut comprendre la formation de l'Etat sans prendre en compte le processus de négociation entre les élites et d'autres acteurs, y compris les étrangers. Ces négociations peuvent prendre de multiples formes, notamment celles de la guerre et du conflit*»⁷.

Un autre élément qui mérite d'être souligné en nous référant à ce qui précède, est le fait que «*pour comprendre les transformations en cours (...), il faut distinguer les attributs et fonctions de l'Etat, notamment pouvoir étatique et souveraineté, ou encore la capacité de l'Etat à maîtriser une politique économique ou à contrôler la richesse, (...) voire la population en tant que telle. Cette distinction permet (...) de voir comment la capacité régulatrice de l'Etat peut s'éroder, alors que son pouvoir demeure (...). Elle permet également de souligner comment les nouvelles modalités d'appropriation des ressources - qui se font parfois par le biais de la privatisation - peuvent être compatibles avec les modes d'intervention étatiques, et donc ne sapent pas forcément les bases de l'exercice du pouvoir étatique*»⁸. Une chose est certaine, cependant, «*si l'on considère que les points d'intervention de l'Etat peuvent s'étendre au-delà des institutions et que la question de la souveraineté est distincte de celle du pouvoir étatique, l'apparition de (nouveaux) acteurs, de (...) flux et de (...) pouvoirs apparemment concurrents de l'Etat peuvent alors être compris comme des points, nouveaux ou non, de son intervention*»⁹. Dans le même ordre d'idées, dans le contexte qui vient d'être décrit ci-haut, il apparaît que certaines fonctions sociales jadis dévolues à l'Etat, telle que la prise en charge

⁴ HIBOU, B., *op. cit.*

⁵ *Ibidem.*

⁶ *Ibidem.*

⁷ *Ibidem.*

⁸ *Ibidem.*

⁹ *Ibidem.*

du secteur éducatif, peuvent être assumées par d'autres acteurs, sans que le pouvoir de tutelle (ministère par exemple) ne s'en désintéresse totalement¹⁰. C'est le phénomène de la "désinstitutionnalisation", dont l'une des conséquences est la montée en flèche des réseaux, formels ou non.

Dans le domaine de la coopération universitaire, nous constatons qu'en dépit de la guerre qui sévit dans la partie est du Congo, les universités implantées dans ces provinces participent très activement aux actions de coopération mises en œuvre dans la région, soit à l'initiative des pays voisins¹¹ soit en collaboration avec des organisations de coopération universitaire internationale¹² mais avec une concentration à l'Université du Burundi à Bujumbura. Par ailleurs, bien que fonctionnant dans un cadre semi-étatique, elles bénéficient du concours de l'extérieur¹³.

Dans ce travail, nous voulons réfléchir sur l'impact des phénomènes évoqués ci-dessus (déterritorialisation, privatisation de la souveraineté de l'Etat, "désinstitutionnalisation") et leur effectivité sur le fonctionnement des universités implantées dans les territoires occupés de l'est du Congo, à savoir l'Université catholique de Bukavu (UCB), l'Université catholique du Graben de Butembo (UCG) et l'Université de Kisangani (UNIKIS). Nous voulons aussi voir dans quelle mesure l'occupation de ces territoires pourrait provoquer une "satellisation"¹⁴ par rapport aux universités des pays belligérants (l'Ouganda, le Rwanda et le Burundi). Nous nous pencherons ensuite sur l'émergence des réseaux et leur rôle dans la pratique de la coopération universitaire. Dans la conclusion, nous évoquerons l'importance des nouvelles techniques de l'information et des communications (NTIC) pour le désenclavement géographique des universités de la région et pour soutenir les efforts déployés par ces universités entre elles et en collaboration avec leurs partenaires de l'extérieur pour le renforcement de la coopération régionale entre ces institutions.

¹⁰ *Ibidem*, MESSIANT, C., *La Fondation Edouardo Dos Santos (FESA)*, pp.82-101. MARCHAL., R., *Des contresens possibles de la globalisation*, pp.68-81 et MBEMBE, A., *Du gouvernement privé indirect*, pp.103-121.

¹¹ UNIVERSITE DU BURUNDI, *La démocratie, bonne gouvernance développement: pour une paix durable dans la région des Grands Lacs, Contributions des universités et universitaires. Colloque international*, Bujumbura, 18-22 mai 1998.

¹² RESEAU DOCUMENTAIRE INTERNATIONAL SUR LA REGION DES GRANDS LACS AFRICAINS, *Les rumeurs de paix dans la région des Grands Lacs. Colloque*, Université du Burundi, 7-9 décembre 1998.

¹³ Essentiellement de la coopération belge (cf. entretiens avec le CIUF, le VLIR, les représentations de l'AUELF/UREF (Agence universitaire de la francophonie) auprès de l'Union européenne et pour la région des Grands Lacs, avec des professeurs des universités belges effectuant des missions d'enseignement dans lesdites universités et des membres du personnel de ces universités en formation en Europe).

¹⁴ Pour ce concept, cf. MBEMBE, A., *op. cit.*

2. UNIVERSITE ET DETERRITORIALISATION

2.1. Bref aperçu sur les Universités implantées dans les territoires occupés de l'est du Congo et point sur leur fonctionnement

2.1.1. *L'Université catholique de Bukavu (UCB)*

L'Université de Bukavu a été créée le 22 novembre 1989, mais n'a ouvert ses portes que le 15 novembre 1990. Elle organise, outre la propédeutique générale, quatre facultés, à savoir la médecine, l'agronomie, le droit et l'économie. La population universitaire pour l'année académique 1998-1999 était de 820 étudiants. En ce qui concerne la provenance des étudiants, elles se répartissent comme suit: 70,6% du Sud-Kivu, 7,3% du Nord-Kivu, 6,2% du Maniema, 2,6% du Burundi et 0,4% du Rwanda¹⁵. Pour ce qui est du fonctionnement de l'université, les ressources financières proviennent en grande partie du minerval payé par les étudiants (225 dollars US pour la propédeutique, 315 dollars US pour le premier cycle et 405 dollars US pour le second cycle). Les charges du personnel et les rémunérations constituent l'essentiel des dépenses¹⁶. Quant aux enseignements, la situation politique du moment pèse lourdement sur l'organisation: plus aucun professeur ne vient de Kinshasa, et elle doit recourir à des professeurs venant du Rwanda et du Burundi. L'université accueille de temps en temps des professeurs venant d'Europe, de la Belgique particulièrement (ICHEC, UCL et UFSIA)¹⁷.

2.1.2. *L'Université catholique du Graben de Butembo (UCG)*

Cette université a vu le jour le 22 août 1989. Six facultés fonctionnent en son sein. Il s'agit de l'agronomie, de la médecine vétérinaire, de la médecine, du droit, des sciences politiques et des sciences économiques. Les effectifs des étudiants pour l'année académique 1998-99 s'élevaient à 707 étudiants dont 147 filles, soit 20,7%. Comme l'UCB, l'essentiel du support financier vient des apports des étudiants au titre de minerval (250 dollars US pour les finalistes et 225 dollars US pour les autres années). Une part importante des recettes proviennent aussi des activités d'autoproduction (fermes agropastorales). L'appui venant de l'extérieur est considéré comme complémentaire, comme un appoint. S'agissant des enseignements, une collaboration existe

¹⁵ Entretien avec le Professeur HOUYOUX, J., Secrétaire Général de l'ICHEC/Bruxelles, membre du Conseil d'Administration de l'UCB, Bruxelles, mai 2000.

¹⁶ Entretien avec le Professeur HOUYOUX, J., *op. cit.*

¹⁷ Entretiens avec le Professeur HOUYOUX, J., et le Professeur BAGALWA, M. G. de l'UFSIA, mai 2000.

avec l'Ouganda, notamment avec l'Université martyre de Kampala (échange de professeurs) et l'Université de Makerere (accueil des étudiants stagiaires en médecine et en médecine vétérinaire)¹⁸. A l'instar de l'UCB, des professeurs venant de l'étranger (principalement de la Belgique) y assurent des enseignements (missions d'enseignement par des professeurs venant de l'UFSIA). Quelques membres du personnel de l'administration centrale ont bénéficié des bourses de stage en Belgique pour l'année 1998-99¹⁹.

2.1.3. *L'Université de Kisangani (UNIKIS)*

C'est l'une des universités congolaises de la première génération (avec l'Université de Kinshasa et l'Université de Lubumbashi). Sa création remonte à 1963. D'obédience confessionnelle au départ (de tendance protestante), elle a été nationalisée en 1971 avec la création de l'ancienne Université nationale du Zaïre (UNAZA). Sa rétrocession à l'Eglise protestante (Eglise du Christ au Congo) devrait intervenir en même temps que celle de l'Université de Kinshasa à l'Eglise catholique. Son statut actuel n'est pas clair. L'Eglise protestante l'aurait récupérée en 1997 (nomination des autorités académiques) mais à ce jour, aucun acte officiel de cession n'a encore été signé²⁰. Elle comprend quatre facultés: médecine, sciences, sciences sociales, administratives et politiques et psychologie et sciences de l'éducation²¹. L'Université de Kisangani fonctionne moins bien que l'UCB et l'UCG. Elle est abandonnée à elle-même (jusqu'à nouvel ordre, elle a le statut d'université de l'Etat) et subit les conséquences de l'occupation (remplacement par les Rwandais des autorités académiques installées par l'Eglise protestante en 1997). Son corps professoral est éparpillé du fait de la guerre mais aussi pour des raisons existentielles (enseignements dans plusieurs universités de la région, notamment à Goma, à Bukavu, à Butare et à Kampala)²². Ses seules ressources financières viennent du paiement du minerval par les étudiants.

¹⁸ Entretien avec Monsieur MAFIKIRI, T., représentant de l'UCG en Belgique, Bruxelles, mai 2000.

¹⁹ Entretien avec le Professeur PAUWELS, W. et le Professeur BAGALWA, M. G. de l'UFSIA. Anvers, mai 2000.

²⁰ Entretien avec le Coordonnateur du Réseau de l'Enseignement Supérieur et Universitaire Protestant, de passage à Bruxelles, mai 2000.

²¹ TSHIBANGU, T., (Mgr), *L'Université congolaise. Etapes historiques, situation actuelle et défis à relever*, Kinshasa, Editions Universitaires Africaines-Agence de Coopération Culturelle et Technique (ACCT), 1998, pp.36-38.

²² Entretien avec Monsieur MATE, Chef de travaux de l'UNIKIS en formation à l'ULB, Bruxelles, mai 2000 et avec le Professeur GEVAERTS, H., Centre Universitaire du Limbourg, Diepenbeek, mai 2000.

2.2. Impact de la déterritorialisation sur les universités implantées dans la partie est du Congo

S'agissant des relations entre l'université et le ministère de tutelle à Kinshasa, les informations recueillies indiquent qu'en dépit de la situation actuelle, les universités susmentionnées restent soumises à l'autorité de tutelle en ce qui concerne notamment les normes académiques (respect des programmes entre autres), tout en apportant de petites modifications dans le contenu de certains cours en vue d'une meilleure adaptation aux réalités locales. Elles n'ont toutefois rien à voir avec la tutelle quant à leur fonctionnement (prise en charge des salaires,...). Plusieurs opinions affirment que dans l'état actuel des choses, il ne peut être question de privatisation ou de perte de souveraineté de l'Etat. Certaines personnes contactées estiment en effet que *«nous ne pouvons pas parler de souveraineté dans un pays incontrôlé, où il n'y a pas d'Etat, sans configuration géographique, où il y a douze armées et où on ne sait finalement pas qui dirige»*²³. Selon un autre avis, *«hormis l'Université de Kisangani, les deux autres Universités (UCB et UCG) sont l'émanation de la Société civile. Nous ne pouvons donc pas parler de privatisation de la souveraineté de l'Etat dans le sens d'un affaiblissement de son rôle, dans la mesure où ces universités sont nées justement parce que l'Etat n'était plus en mesure d'organiser un enseignement supérieur et universitaire de qualité et d'assurer sa prise en charge. Il faut plutôt parler d'émergence de nouvelles institutions en lieu et place de l'Etat»*²⁴. Le cadre quasi étatique quant à lui, est bien réel, du fait que l'Etat n'a aucune prise sur les universités implantées dans les territoires occupés de l'est du Congo. La “désinstitutionnalisation” de l'enseignement supérieur et universitaire dans cette partie du pays est également effective dans la mesure où ce sont des acteurs autres que le pouvoir de tutelle qui animent et prennent en charge lesdites universités. D'autre part, que dire du phénomène de “satellisation” des universités congolaises autour des universités du Burundi et de l'Ouganda, du fait d'abord du recours au corps professoral desdites institutions, mais aussi parce que la plupart des actions de coopération initiées dans la région sont concentrées à l'Université du Burundi; les universités congolaises de la région ne recevant plus rien de Kinshasa? Un des enseignants interrogés à ce sujet reconnaît que *«le danger ou le risque de satellisation existe. Cependant, les universités congolaises implantées dans la région sont tellement jalouses de leur autonomie (réaction face à l'occupant ougandais ou rwandais) qu'il sera difficile que cela ait lieu (exemple du refus*

²³ Entretien avec le Professeur HOUYOUX, J., *op. cit.*

²⁴ Entretien avec le Professeur DEVILLE, P., membre du Conseil d'Administration de l'UCB, UCL, Louvain-la-Neuve, mai 2000.

de l'UCG de participer à certaines rencontres organisées à Bujumbura pour les Universités de la région)»²⁵.

Nous venons de voir que par le fait du fonctionnement des universités implantées dans les territoires occupés de l'est du Congo dans un cadre de quasi-Etat, d'une part, et de la "désinstitutionnalisation" de l'enseignement supérieur dans cette partie du pays, d'autre part, de nouveaux acteurs apparaissent et assument des fonctions traditionnellement dévolues au pouvoir étatique, ou simplement agissent sans se référer à lui. Qui sont-ils et comment mettent-ils en œuvre leurs actions?

3. L'émergence des réseaux

Dans notre article précédent²⁶, nous avons indiqué, en parlant de la coopération universitaire dans la région des Grands Lacs, quelques éléments sur les filières dans lesquelles s'inscrivent les actions de coopération bilatérale, multilatérale ainsi qu'au niveau des organisations de coopération universitaire sous-régionale, régionale et internationale. Les réseaux dont il est question dans cette partie du travail vont au-delà du cadre susmentionné, dans la mesure où il s'agit de réseaux aussi bien formels qu'informels (personnalisés, etc.).

3.1. La coopération institutionnelle

Le passage en revue de l'état de fonctionnement des universités implantées dans les territoires occupés du Congo, nous a révélé que l'essentiel du soutien en provenance de l'Europe vient de la Belgique. En effet, malgré la suspension de la coopération officielle entre la Belgique et le Congo depuis 1990, des projets des universités belges ont continué à être financés dans les universités congolaises, dont l'UCB, l'UCG et l'UNIKIS.

S'agissant du Conseil interuniversitaire de la Communauté française (CIUF), dans le cadre de la programmation institutionnelle, quatre partenariats ont été identifiés pour le Congo avec un budget global de 9,8 millions de francs belges pour l'an 2000, dont 4,5 millions pour l'UCB et l'UCG (soit 45,9% du budget). Les domaines concernés sont diversifiés. Il s'agit soit de l'octroi de bourses de recyclage à des enseignants, de l'octroi de bourses locales à des étudiants en fin d'études ou d'équipements de laboratoires. Outre la

²⁵ Entretiens avec Messieurs MAFIKIRI, T. et BAGALWA, M.G., *op. cit.*

²⁶ MATUNDU, L., *op. cit.*

programmation institutionnelle, l'intervention peut se faire dans le cadre des Projets d'initiatives propres (PIP) et des cours et stages internationaux²⁷.

En ce qui concerne le Conseil interuniversitaire flamand (VLIR), outre le prolongement d'anciens projets (extension sans augmentation du budget), aucun financement ne sera alloué pour de nouveaux projets pour l'exercice 2000-2001. Le seul projet qui concerne les universités qui font l'objet de notre étude est celui dont le professeur H. Gevaerts a été le promoteur à partir du 15 novembre 1997 (Centre universitaire du Limbourg/Faculté des sciences de l'Université de Kisangani), financé pour un montant de 2.386.000 francs belges, mais qui est arrivé à terme depuis le 14 novembre 1999 (durée de deux ans)²⁸.

3.2. Le réseau de relations personnalisées

Plusieurs filières entrent dans cette catégorie. Il peut s'agir des interventions faites dans le cadre des accords interuniversitaires: c'est le cas des missions d'enseignement qu'effectuent certains professeurs des universités belges dans les universités implantées dans les territoires occupés. Il peut aussi être question des financements qu'apportent des ASBL ou des ONG belges: contribution du FONCABA (bourses d'études) à l'UCB, apports de l'USOS (Fondation universitaire pour la coopération au développement) de l'UFSIA pour le financement des missions d'enseignement à l'UCG, soutien financier du Rotary Club du Limbourg aux projets mis en œuvre à l'UNIKIS. Entrent également dans cette catégorie, l'aide apportée par différentes personnes physiques ou morales sur la base de rapports "professeurs-étudiants" qui se sont tissés lors des séjours de formation à l'étranger. Une autre composante à prendre en compte est celle que le professeur Paule Bouvier appelle "les non-gouvernés"²⁹: la diaspora. Les compatriotes vivant à l'étranger sont en effet des acteurs très impliqués dans le financement des institutions d'enseignement supérieur et universitaire au Congo, en particulier, pour les ressortissants de l'est du Congo, des universités qui y sont implantées.

3.3. Le réseau confessionnel

²⁷ CIUF, *Note concernant la coopération universitaire au développement en 2000 en République démocratique du Congo - Etat au 3 mai 2000*, Séance de travail avec Madame GOYENS, Monique, CIUF, Bruxelles, mai 2000.

²⁸ VLIR, *Verlengingsaanvraag Congo netwerken (januari 2000)*, Séance de travail avec Monsieur STEPMAN, F., Bruxelles, avril 2000.

²⁹ BOUVIER, P., *Essai sur la conflictualité en Afrique subsaharienne. Etiologie d'une endémie politique*, ULB, p.9.

C'est l'un des réseaux les plus organisés. Sa longue expérience comme pouvoir organisateur dans ce secteur et ses ramifications de par le monde dans tous les milieux, lui permettent d'être efficace dans ses interventions. En ce qui concerne les universités implantées dans les territoires occupés de l'est du Congo, outre l'Unikis d'obédience protestante et dont le réseau est à peine en train d'être mis en place d'une manière formelle³⁰, l'UCB et l'UCG ont comme pouvoir organisateur l'Eglise catholique. L'appartenance à ce réseau donne la possibilité à ces deux universités de bénéficier du concours des différentes organisations de coopération universitaire catholiques tant au niveau national, sous-régional, régional qu'international³¹.

3.4. Le cadre associatif

Le réseau des organisations de coopération universitaire joue un rôle de premier plan dans le fonctionnement des universités du Sud en général, et pour le cas qui nous concerne, de celles qui sont implantées dans les territoires occupés de l'est du Congo. Par leur présence (organisation de différents programmes, fourniture d'un support matériel et logistique, etc.) et leur dynamisme (appui et/ou initiation des rencontres d'échanges et de concertation interuniversitaire dans la région), elles donnent l'occasion aux universités de se connaître et d'être complémentaires. Par ailleurs, les actions conjointes que mènent ces institutions avec les organisations multilatérales du système des Nations Unies tels que l'UNESCO et le PNUD, atténuent les conséquences du contexte de conflictualité et de crise généralisée dans lequel fonctionnent les universités de la région: guerres, contraintes budgétaires, besoins en personnel qualifié, équipements, etc. Pour le cas de l'Association des universités Partiellement ou entièrement de langue française (AUPELF) ou Agence des universités francophones (AUF), l'installation d'un Bureau de représentation pour la région des Grands Lacs à Bujumbura depuis maintenant deux ans permet aux universités de la région d'accéder aux facilités mises à leur disposition³². D'au-

³⁰ C'est seulement aux assises du Synode national de l'Eglise du Christ au Congo tenues à Kinshasa en août 1998 qu'a été prise la décision de la création d'un Bureau national de coordination de l'enseignement supérieur et universitaire protestant.

³¹ Les deux universités sont membres de l'Association des universités et instituts supérieurs catholiques d'Afrique (ASUNICA) créée à Yaoundé au Cameroun en 1993 et de la Fédération internationale des universités catholiques (FIUC), qui regroupe près de 200 universités dans le monde et dont le siège est à Paris en France.

³² Le Plan d'action pour le renforcement de la coopération universitaire francophone en Afrique Sub-Saharienne prévoit pour l'Afrique des Grands Lacs quatre points correspondant à leurs besoins, à savoir les Technologies de l'information et de communication (accès à l'information, production de l'information et formation des utilisateurs), la mobilité (programme d'échanges interuniversitaires africains), les pôles d'excellence régionaux (mise en commun des potentiels régionaux) et le perfectionnement des enseignants-chercheurs.

tre part, la création par le Réseau documentaire international sur la région des Grands Lacs africains de Genève d'une antenne locale pour les universités de la région, vient appuyer et compléter les actions de coopération universitaire à mettre en œuvre dans le cadre des programmes de l'AUPELF/AUF mais aussi celles des organisations multilatérales comme l'UNESCO³³.

Les actions conjuguées de ces différentes organisations suscitent une prise de conscience par les universités de la région de la nécessité de se prendre en charge, de s'engager dans les réflexions et les actions visant à rechercher des solutions à la crise mais aussi d'anticiper au lieu de subir. Plusieurs structures de concertation, d'échanges et des rencontres initiées conjointement par les universités de la région ces trois dernières années entrent dans ce cadre³⁴.

4. CONCLUSION

La longue période de crise dans laquelle sont plongés les pays de la région des Grands Lacs met à rude épreuve les universités de la région, comme nous l'avons indiqué dans la partie introductive. Au début des années 90, le Rwanda et le Burundi sombraient dans des conflits interethniques graves, provoquant la suspension de toute forme de coopération interuniversitaire officielle. En 1996-1997, ce fut le Congo, avec la guerre qui a conduit au pouvoir l'équipe actuelle. C'était le début de l'isolement des universités implantées dans la partie est du pays. Deux ans plus tard, les alliés d'hier tournent les armes les uns contre les autres, provoquant le démantèlement du Congo en plusieurs "morceaux". L'enclavement s'aggrave. Cependant, grâce à la bravoure, à la foi de certaines personnes physiques et morales en leur idéal, les institutions universitaires de la région ont pu survivre et se maintenir contre vents et marées (missions d'enseignement, notamment par des professeurs venant de l'étranger, dans une région n'offrant aucune sécurité, actions

³³ L'UNESCO développe dans le cadre de la promotion de la coopération universitaire internationale un programme dénommé CHAIRES/UNITWIN-UNESCO créé conjointement avec l'AUPELF, l'Université des Nations Unies (UNU) et l'Association des universités africaines (AUA). Il vise à élaborer des programmes internationaux en vue du renforcement, dans des disciplines déterminées, les activités d'enseignement et de recherche des établissements d'enseignement universitaire, particulièrement ceux des pays en développement. L'accent est mis sur les actions qui permettent d'accroître la mobilité de personnel universitaire et à rendre plus accessible à l'échelle mondiale les services des plus grands spécialistes de disciplines importantes pouvant contribuer directement à un développement durable.

³⁴ Colloque international sur «Démocratie, bonne gouvernance et paix durable dans la région des Grands Lacs», Bujumbura, 18-22 mai 1998, Colloque international sur «Les rumeurs de paix, société en convalescence et liberté d'information», Bujumbura, 7-9 décembre 1998 et création en 1996 du Centre Régional de Recherche et de formation pour la Paix, la Démocratie et le Développement (CREFOPAD).

des organisations de coopération universitaire internationale, patience et abnégation du personnel enseignant, soutien des parents d'étudiants, de la population et des partenaires privés, etc.).

Nous avons voulu, dans ce travail, nous pencher sur les conséquences de ces circonstances malheureuses sur le fonctionnement des universités concernées mais aussi sur la manière dont ceux qui ont cru que malgré la crise et surtout sa durée, il ne fallait pas baisser les bras. Nous venons de voir qu'en dépit de la situation d'occupation des territoires congolais situés dans la partie est du pays et de ses retombées, les universités fonctionnent tant bien que mal et entretiennent des relations de partenariat aussi bien avec les institutions correspondantes de la région qu'avec celles de l'étranger. Et que tout en restant attachées au pouvoir de tutelle de Kinshasa (respect des normes académiques, entre autres), elles usent de leur liberté d'une manière responsable, en évitant par exemple la satellisation, bien que très affaiblies par rapport aux universités des pays voisins.

Nous sommes convaincus que des efforts devraient être déployés d'abord par les universités congolaises de la région entre elles afin de se serrer les coudes et d'être complémentaires, notamment dans les matières qui leur sont communes, avant d'aller frapper ailleurs. C'est le cas de l'UCB et de l'UCG pour l'économie, de l'UCG et l'UNIKIS pour les sciences politiques et administratives et des trois universités en ce qui concerne la médecine. Les partenaires extérieurs devraient les y aider. L'attention devrait également être attirée sur les équilibres nécessaires à rétablir en ce qui concerne notamment l'appui à recevoir de l'extérieur pour les enseignements organisés au sein d'un même établissement. Certaines facultés risqueraient d'être moins bien loties que d'autres. En ce qui concerne les réseaux, il apparaît clairement que grâce à une coordination des apports, on gagnerait en efficacité. La collaboration dans le sens d'une complémentarité entre les programmes de l'AUPELF, du Réseau documentaire international sur la région des Grands Lacs et de l'UNESCO en matière de Nouvelles technologies de l'information et de communication (NTIC) est à ce titre éloquent.

Par ailleurs, les deux colloques de Bujumbura organisés respectivement en mai et en décembre 1998, bien que ne portant pas sur le même thème, ont au moins un dénominateur commun, c'est d'avoir suscité l'éveil de la responsabilité, en permettant aux universités et aux universitaires de la région des Grands Lacs de prendre conscience, d'une part, qu'ils devaient sortir de leur torpeur et prendre leurs responsabilités face au devoir qu'ils ont de réfléchir et d'agir, individuellement et collectivement, en jouant le rôle d'avant-garde qui est le leur, et, d'autre part, de relancer et de créer des opportunités de dialogue, tout en veillant au renforcement des structures de concertation et de coopération. Et, dans une vision prospective, simuler des modèles susceptibles d'apporter des solutions à la grande crise qui divise et affaiblit la région.

Une question fondamentale ressort des séances de travail et des entretiens que nous avons eus dans le cadre de ce travail: il faut prendre en compte les difficultés relatives à la communication, à l'accès à l'information, sa production et la formation des utilisateurs des outils d'information. Cette préoccupation a également fait l'objet d'une attention particulière aux deux colloques organisés il y a deux ans à Bujumbura. Plusieurs orateurs estimaient en effet que *«l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de communication (...) constitue une voie vers le désenclavement économique et sociale des pays de la région»*³⁵. Michel Guerrero, Directeur du bureau de l'AUP ELF pour l'Afrique des Grands Lacs à Bujumbura quant à lui affirmait aux mêmes assises que *«dans un contexte de globalisation et de mondialisation des échanges, l'accès à l'information doit désormais se faire en temps réel (...) sous peine de marginalisation, d'oubli, voire de disparition»*. Et, s'adressant en particulier aux universités et aux chercheurs, il ajoute que *«s'ils veulent toujours être associés à l'analyse des problèmes auxquels se trouvent confrontés leurs sociétés, et à l'identification des solutions, (ils) n'ont d'autres choix que d'être présents et actifs dans l'échange d'information facilité et intensifié par les Nouvelles Technologies de l'Information et de Communication»*³⁶.

La région des Grands Lacs a toujours été considérée comme enclavée géographiquement. Gaspard Bagalwa Muheme dans son rapport de voyage au Kivu en 1997 affirme à ce propos que *«le véritable casse-tête pour Bukavu, c'est son enclavement prétendument géographique. A l'heure du défi du temps et de l'information, l'incertitude du progrès ne peut plus être basée uniquement sur la distance géographique(...). On ne doit plus limiter l'isolement du Kivu en termes matériels, physiques et géographiques: il est aussi et surtout, dans un contexte de dynamisation par l'Université, de type informationnel»*³⁷. Et, nous pouvons dire avec Michel Guerrero que *«l'utilisation des Nouvelles Technologies de l'Information et de Communication permet en transcendant les frontières géographiques, la circulation de l'information lorsque l'instabilité politique rend difficile ou impossible la circulation des hommes et des femmes et de support traditionnel de communication»*³⁸.

Cependant, dans l'état actuel de fonctionnement des universités implantées dans la partie est du Congo (sous équipement, dépendance de l'extérieur,

³⁵ RUHAMANYI, D., *Les rumeurs de paix, société en convalescence et liberté d'information, Discours de clôture. Colloque international, Bujumbura, 7-9 décembre 1998.*

³⁶ GUERRERO, M., *Les Nouvelles technologies pour la conservation et la diffusion des documents écrits, op. cit.*

³⁷ BAGALWA, M., G., *Quelques aspects de la situation actuelle de l'Université catholique de Bukavu, Rapport de voyage, 14 juin-14 juillet 1997 adressé aux services de coopération UFSIA/UCB.*

³⁸ GUERRERO, M., *op. cit.*

fonctionnement dans un contexte de conflictualité et dans un cadre quasi-étatique, etc.), quels préalables faudrait-il remplir? Ces préalables sont-ils surmontables à partir de l'intérieur de l'université? Sinon, que faire? Autant d'enjeux et de défis, mais pas impossibles à relever.

Anvers, juin 2000